



ETE 2026

LA TRAVERSEE DU JURA SUISSE à VTT Vallorbe - Nyon

Randonnée itinérante en refuges et gîtes
4 jours - 3 nuits – 4 jours de vélo



Une itinérance sauvage avec des vues imprenables sur la Grande chaîne des Alpes, de l'Oberland aux écrins, en passant par le Mont Blanc ! Nous avons choisi les plus beaux sentiers du Jura suisse en VTT et des refuges d'exception offrant des couchers de soleil fantastiques.

Points forts :

- Ligne de crête panoramique avec vue sur les Alpes et le Mont Blanc
- Variété des sentiers, 75 % de singles tracks !
- Dernière journée splendide avec 1400 m de dénivelé négatif !
- Arrivée dépaysante au bord du Lac Léman, la Riviera suisse
- 2 nuits en refuge tout confort face au Mont Blanc
- Repas bio et locaux

PROGRAMME

Jour 01 : Le Mont Tendre (1680 m)

Accueil en gare de Vallorbe et court transfert.

Nous partons du beau village du Pont au bord du Lac de Joux pour rejoindre les alpages du haut du Mollendruz. Les paysages sont variés et l'itinéraire très sauvage : pré-bois typique du Jura, belles forêts d'épicéas, vastes alpages. Puis nous rejoignons, après un dernier effort, le Mont Tendre plus haut sommet du Jura suisse. Une magnifique ligne de crêtes s'étire ensuite jusqu'à notre refuge panoramique pour la nuit.

Nuit en refuge non gardé à 1600m d'altitude, coucher de soleil sur le Mont Blanc !

Distance : 35 km Dénivelé:1100 m

Jour 02 : Le Mont Salâ (1511 m)

Pour cette deuxième journée, nous suivrons la belle ligne de crête du Jura suisse. Les sentiers sont souvent en balcon sur les Grandes Alpes toutes proches. De beaux singles tracks à l'herbe rase nous permettent de rejoindre le Mont Salâ. D'ici, nous pouvons apercevoir tout l'itinéraire de notre séjour passé et à venir avec toujours le Mont Blanc en toile de fond.

Nous rejoignons par la suite notre auberge située coté France en traversant des alpages sauvages jalonnés de ces fameux muret en pierres sèches. Depuis plus de 500 ans, on façonne ces estives en fabriquant de gros fromages qui bénéficient de l'appellation gruyère d'alpage AOC suisse.

Nuit en gîte à Prémanon, une ancienne ferme jurassienne

Distance : 37 km Dénivelé : 1200 m

Jour 03 : Le Lac des Rousses et le Carroz (1500 m)

C'est une journée franco-suisse qui se profile avec la découverte du fort des Rousses et ses singles tracks ludiques, la cascade du Bief de la Chaille ou encore le lac des Rousses et ses tourbières. Après avoir franchi un ancien poste de douane, nous rejoignons à travers les alpages le sommet du Carroz puis notre refuge en balcon sur le lac Léman

Nuit en refuge non gardé, coucher de soleil splendide sur le lac de Léman et le Mont Blanc

Distance : 32 km Dénivelé : 930 m

Jour 04 : Nyon, port pittoresque du Lac Léman

Quelle belle journée qui se profile ! 1400 m de dénivelé négatif entièrement sur des singles tracks très ludiques ! Nous suivrons sur la partie finale le « sentier des Toblerones » le long de la rivière Sérine. Ces impressionnantes ouvrages militaires ont été construits au cours de la seconde guerre mondiale. L'arrivée au port pittoresque de Nyon contraste fortement avec notre parcours sauvage des derniers jours où villégiature princière en bord de lac, voiliers d'exception sont légion.

Distance : 34 km Dénivelé : 1400 m

Retour à Vallorbe en navette (1heure de trajet environ)

INFORMATION IMPORTANTE

Cet itinéraire a été conçu pour être parcouru en VTT, il est possible de le faire avec un VTT électrique. A noter, avec un VTT électrique vous ne roulez pas au même rythme que les autres participants, et vous devrez économiser la batterie, car il n'est pas possible de charger tous les soirs !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 01 à 11h00 devant la gare de Vallorbe (ligne TGV Paris – Lausanne) pour les personnes venant en train.

Le jour 01 à 11h15 devant la gare du Pont pour les personnes venant en voiture.

Vous pourrez laisser votre voiture garée 4 jours sur un des parkings à proximité de la gare.

DISPERSION

Le jour 04 vers 16h30 en gare de Vallorbe pour les personnes en train.

Possibilité de prendre un train en gare CFF de Nyon vers 15h30 – 16h00

Le jour 04 vers 16h45 – 17h00 devant la gare du Pont pour les personnes en voiture.

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Ce séjour se déroule en Suisse, une assurance assistance rapatriement incluant les frais de recherche et secours en montagne est indispensable.**
- Carte vitale.

NIVEAU

Niveau Physique

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Environ 35 km par jour, 900 à 1200 m de dénivelée. Le VTT, c'est votre sport. Vous avez une bonne forme physique et un entraînement régulier. Vous êtes capable d'enchaîner plusieurs sorties et avez le goût de l'effort.

Si vous êtes en vélo à assistance électrique votre effort correspondra plutôt à un niveau 2. Mais il faudra être vigilant sur la gestion de votre batterie, il n'est pas possible de recharger tous les soirs !

Niveau Technique

Niveau 2 à 3 sur une échelle de 4. La plupart du temps vous évoluerez sur des sentiers de niveau 2, certains passages techniques en descente sont de niveau 3. Ils sont souvent courts et vous pourrez les franchir en descendant du vélo.

Requiert une connaissance de la pratique du VTT et des techniques de base : freinage, vitesse de déplacement, placements et trajectoires sur le chemin, gestion des rapports de vitesses. Pratique sur chemins et sentiers caillouteux avec changements de rythme.

Le mot du guide : « *On utilise quelques des pistes d'alpages et pour l'essentiel des sentiers muletiers étroits (singles tracks) avec parfois quelques racines et petit pierrier. Les descentes techniques peuvent toujours être évitées. Pas de passage engagé ni de grosses marches à franchir. Il est nécessaire en revanche de savoir prendre la position de base en descente, pédales à plat à l'horizontale, bassin derrière la selle.* »

TRANSFERTS INTERNES

-

HEBERGEMENT

Jour 01 : Refuge non gardé. Les sanitaires sont réduits à leur plus simple expression donc il est juste possible de se laver les dents dans l'évier de la cuisine.

Mise à part l'absence de douche les refuges suisses sont bien équipés : cuisinière à bois, poêle, système de pompage de l'eau de la citerne ... pratique et convivial !

Jour 02 : Gîte d'étape à Prémanon, chambre collective (6 ou 10 personnes) dans une ambiance chaleureuse, sanitaires communs.

Jour 03 : Refuge non gardé, mise à part l'absence de douche les refuges suisses sont bien équipés : cuisinière à bois, poêle, système de pompage de l'eau de la citerne ... pratique et convivial !

PORTEAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule, ils seront disponible le jour 2 et le jour 3.

Le jour 3 le minibus ne peut pas se garer devant le refuge, il faudra donc que vous portiez votre bagage sur 500 m.

Nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 10 kg**.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, etc...), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscire les pèse personnes !!!!

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées. Ces quelques conseils ont été élaborés grâce à la collaboration d'un groupe de randonneurs et d'hébergeurs.

GROUPE

5 à 8 personnes

ENCADREMENT

Eric, moniteur VTT habitant le Jura toute l'année.



EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Pour **vos bagages transportés**, choisissez un sac souple (sac à dos ou sac de voyage en bon état). **UN SEUL SAC PAR PERSONNE**

- 1 petit sac à dos pour la journée adapté au VTT avec ceinture ventrale.
- Éventuellement un sur-sac (pour le protéger de la pluie)
- Des vêtements de rechange pour le soir.
- 1 vêtement CHAUD pour le soir (type veste polaire...).
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

- 1 maillot de bain.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protections latérales.
- Des vivres de courses (barres de céréales, fruits secs...).
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement et de petite dimension.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette
- Crème solaire + écran labial.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange.

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Vitamine C.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains).

SPÉCIFIQUE VÉLO

- 1 tour de cou multifonction type BUFF
- 1 tee-shirt manches courtes adapté à l'effort (type microfibre synthétique ou naturel)
- 1 vêtement isolant type petite doudoune (l'idéal car compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent), 1 pantalon imperméable léger type K-way
- 1 short vélo
- 1 poche à eau type « Camel back » ou gourde. **Attention pas de ravitaillement en eau au cours de la journée sur le parcours des crêtes (ou payant dans les fermes d'alpage)**
- Matériel de réparation de base : type chambre à air ou kit tubeless, maillon rapide, patte de dérailleur de rechange (le moniteur prévoit une trousse complète de réparation)
- Des gants de vélo, voire gants longs suivant la saison,
- **1 casque vélo (obligatoire),**

VOTRE VTT (location non incluse dans le prix du séjour) :

Vous êtes responsable du bon état général de votre VTT.

Un **VTT tout suspendu** sera le partenaire idéal pour votre séjour.

DATES ET PRIX

Dates : 28 au 31 mai 2026
16 au 19 juillet 2026

Tarif : 645 €/personne

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation.
- La nourriture et l'hébergement en pension complète
- L'encadrement par un moniteur de VTT diplômé
- Le transport des bagages à chaque étape (sauf jour 01).
- Les taxes de séjour.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel ainsi que la location de vélo.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les assurances annulation - assistance – rapatriement – Interruption de séjour.

Location VTT tout suspendu : 80 € à régler sur place

Location VTAE tout suspendu : 160 € à régler sur place

A réserver au moment de l'inscription

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.fr, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.

- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies** (3,4 % du montant du séjour avec un **minimum de 4 €/personne**).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies** (2 % du montant du séjour avec un **minimum de 4 €/personne**).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies** (4,8 % du montant du séjour avec un **minimum de 11 €/personne**).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN